

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
**Palais de l'Élysée**  
**55 rue du Faubourg Saint-Honoré**  
**75008 Paris**

Paris, le 19 avril 2023,

Monsieur le Président de la République,

Dès l'annonce du lancement des travaux préparatoires à la Conférence Nationale du Handicap (CNH), le Collectif Handicaps avait alerté le Gouvernement sur les attentes fortes des personnes handicapées. Six ans après votre élection, la CNH ne peut se limiter à une succession de tables rondes conclues par votre intervention et à la publication d'un dossier de presse. Elle doit en revanche permettre, comme le prévoit la loi, de « *débattre des orientations et des moyens de la politique concernant les personnes handicapées* ». Elle doit fixer un cap clair et précis, fondé sur une programmation pluriannuelle cohérente, avec des engagements budgétaires fléchés.

Nous attendons que le gouvernement se saisisse de cette occasion pour répondre pleinement à la décision du Conseil de l'Europe, dévoilée en ce début de semaine, qui dénonce, à la suite de la réclamation collective déposée en 2018 par quatre associations membres du Collectif Handicaps, la violation des droits des personnes en situation de handicap par l'Etat français.

Les travaux préparatoires ont été marqués par un manque apparent d'ambition, que votre dernière allocution - qui s'est tenue 9 jours avant la Conférence nationale - sur les chantiers prioritaires des cent prochains jours n'a pas démenti, puisque vous n'avez pas évoqué la situation des personnes handicapées.

Après des centaines d'heures de réunions et autant de recommandations formulées, nos associations n'ont, une semaine avant la tenue de cette conférence, toujours pas la moindre information sur les annonces qui seront faites ce jour-là. Il n'est pas acceptable qu'elles découvrent au dernier moment les annonces, sans droit de réponse, d'expertise et de contre-propositions. Alors que vous venez d'annoncer vouloir relancer le dialogue social, associer les forces vives de la Nation et améliorer la participation citoyenne, il serait pour le moins contradictoire d'organiser une conférence nationale du handicap qui irait à l'encontre de cela.

Après des décennies d'hésitation, il y a urgence à se doter d'une politique véritablement ambitieuse avec une programmation budgétaire pluriannuelle. Aucun motif budgétaire ne peut justifier les entraves actuelles aux droits fondamentaux. Cette urgence implique de faire de cette conférence nationale du handicap un succès et un moment véritablement fédérateur.

Considérant que les conditions ne sont pas réunies, le Collectif Handicaps vous demande de reporter la tenue de la conférence nationale du handicap afin de profiter de ces quelques semaines pour enclencher une véritable concertation sur les mesures envisagées et de répondre à l'avis du Conseil de l'Europe. A défaut, la participation des associations à la conférence nationale du handicap qui ne serait qu'un prétexte, six ans après votre élection, à une action de communication, dans un contexte social agité, sera fortement remise en cause.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.



Arnaud de Broca  
Président du Collectif Handicaps